

Maîtrise en affaires publiques – Évaluation et suivi de la performance – Cheminement proposé pour l’obtention de la maîtrise en 2 ans (sous réserve de la disponibilité des cours).

## Programme débutant à l’automne

Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
ECN-6961* <u>Économie et politique publique</u>	POL-7013 <u>Évaluation des politiques</u>	POL-7069 <u>Gestion de projets publics</u>	POL-6520 <u>Stage</u>
POL-6100 <u>La fonction publique au quotidien</u>	POL-7061 <u>Politiques et données probantes</u>	POL-6020 <u>Rapport analytique</u>	
POL-7012 <u>Éthique et administration publique</u>	Règle 1** (Méthodologie) ou Règle 2 (Cours de spécialité)	Règle 2** (Cours de spécialité) ou Règle 1 (Méthodologie)	
POL-7025 <u>Management public</u>	Règle 3 (Cours à option)	Règle 3 (Cours à option)	
Test TOEIC ou Versant (pour ceux qui n’ont pas fourni de résultats)			

\* Il est fortement recommandé de réussir ce cours **avant** de s’inscrire à tout autre cours d’économique.

\*\* Un cours de méthodologie (règle 1) et un cours de spécialité (règle 2) doivent chacun être complétés dans le cheminement. Considérant que la plupart des cours de spécialité (règle 2) sur quatre sont normalement offerts à l’automne, il est recommandé d’effectuer le cours méthodologie (règle 1) à l’hiver (session 2). Si le cours de méthodologie est plutôt réalisé à l’automne (session 3), l’étudiant devra alors compléter un cours de spécialité (règle 2) à la session 2 (hiver).